

ABONNEMENT

Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50
Édition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... 50.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.05
Une fois par semaine 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 50
La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 14 Mai 1886

SESSION DE QUÉBEC

Si l'opposition n'entrave pas les travaux de la chambre, la session se terminera probablement dans la première semaine de Juin.

Les juivis seront dorénavant consacrés aux travaux du parlement.

L'AMNISTIE

M. Laurier a voulu faire du zèle hier en faveur des insurgés du Nord-Ouest. Il a proposé une amnistie générale, d'autant qu'elle serait compatible avec la sécurité publique.

Sir John Macdonald a répondu que le gouvernement avait traité les révoltés avec la plus grande clémence et qu'il continuerait de les traiter comme tels. Il n'y a plus que cinq prisonniers politiques au pénitencier de la Montagne de Pierre, trois sauvages, un canadien-français et un métis. Ce compatriote est un nommé Philippe Garnot, qui fut secrétaire du gouvernement Riel et qui signa en cette qualité la proclamation juvivant les sauvages à se révolter. C'est ce qui aggrave sa faute.

Les métis qui ne voulant pas se faire arrêter après la prise de Batouche, se réfugièrent aux États-Unis, demandant avec instance qu'on leur ouvre les portes de la patrie, qu'on les rende à leurs familles, s'engageant à devenir de loyaux et fidèles sujets. Ils sont à signer une requête à cet effet. Quand le gouvernement aura reçu cette requête, il lancera une proclamation d'amnistie, dont seront exclus cependant ceux qui auraient trempé leurs mains dans le sang tout comme des meurtriers ordinaires.

En face de cette déclaration, M. Laurier dut retirer sa motion, M. Blake se félicitant que la Chambre fut unanime sur ce point. La politique de clémence adoptée par le gouvernement est un acte de sagesse politique. Maintenant que l'autorité a été vengée, et qu'une leçon terrible a été donnée aux agitateurs, aux brandons de discorde, il importe d'oublier le passé, afin de ramener la paix et la bonne entente parmi nos populations.

QUAND ?

Quand M. Mowat va-t-il nous donner un régulateur pour le comté de Carleton ? La vacance est ouverte depuis plusieurs mois. Il serait temps de la remplir.

On a parlé récemment de l'honorable M. Anglin, à qui l'on aurait offert cette charge. Mais il parait que l'ex-orateur des Communes préfère se faire battre dans un comté quelconque, aux prochaines élections. Voilà pourquoi il aurait décliné cet honneur, pour le moment du moins. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Et le Dr Saint-Jean ? Et les Canadiens Français ? Vont-ils permettre, plus longtemps encore, que le gouvernement Mowat commette une nouvelle injustice, une nouvelle indignité à leur égard ? C'est ce que nous allons voir.

Le Pacifique

Sir George Stephen et M. Van Horne, de la compagnie du Pacifique, sont en cette ville et retourneront ce soir à Montréal. Ils s'occupent activement de terminer les derniers travaux de façon que toute la voie puisse être levée au trafic dans quelques semaines.

DEUX IMPOPULAIRES

Il est deux membres de l'opposition qui ont le don d'agacer les nerfs des conservateurs à la Chambre des Communes. Ce sont le colossal H. H. Cook qui discute tout comme s'il était encore dans les chantiers, et l'irrépressible McMillen, l'homme qui s'est sauvé de la Chambre pour ne pas voter, l'homme qui trouve que l'on consomme trop de savon dans les départements. On ne fera jamais ce reproche au parti grit.

Aussi quand ces messieurs votent, sont-ils salués par des cris ironiques. S'agit-il de M. Cook, on entend de toutes parts des cris de Cook ! Cook ! qui, rendus sur les tons les plus divers, ne laissent pas parfois que d'être très amusants. Le vote se donne t-il au chat du coq, comme cela arrive parfois, M. Cook est alors accueilli par des coquerics parfaitement imités, qui dérident même le grave, l'imperturbable M. Blake. Seul M. Cook ne trouve pas cela divertissant, et pour montrer son dépit il fait des pieds de nez à la droite. C'est tout un tableau.

M. McMullen est juché sur les back benches de la gauche. Quand il se lève pour voter, tout comme s'il était mû par un ressort, les meilleurs poumons de la droite font jaillir leurs notes puissantes, au milieu desquelles on entend parfois une voix plaintive : where is McMullen ? C'est une allusion à sa fameuse fugue sur l'affaire Riel alors que le député de Wellington annonça gravement qu'il ne savait pas encore comment voter—had not made up his mind.

Il est probable que leurs commettants vont leur apprendre comment voter à la prochaine élection.

LES \$30,000,000

Quand les \$30,000,000 furent avancées à la compagnie du Pacifique, M. Blake ne craignait pas de s'exclamer : "Je ne crois pas que le pays sera d'avis un seul instant que c'est simplement pour acheter le chemin dans deux ans que l'on nous demande d'engager le crédit du Canada pour \$30,000,000 ; il doit être évident que le but de la compagnie n'est pas de terminer le chemin promptement, mais d'avoir de l'argent de nous." Comme toute cette somme va nous être remboursée sans tarder—\$20,000,000 en argent et \$10,000,000 en terres—on voit que M. Blake est un faux prophète de première classe.

A ce propos, on nous raconte une anecdote assez piquante. M. Van Horne, le gérant général du Pacifique, se trouvait à N.-w.-York, dans un cercle de financiers, quand la nouvelle du remboursement des \$30,000,000 fut annoncée par la presse. Ceux-ci n'en pouvaient croire leurs yeux. Une compagnie de chemin de fer qui rembourse le gouvernement, voilà du nouveau, de l'inouï ! Aussi faut-il les assurances répétées de M. Van Horne pour les convaincre du fait. Jay Gould était présent et il dissimula mal son mécontentement. Cela ne fait pas son affaire, car le gouvernement américain est obligé de poursuivre l'Union Pacific pour obtenir le remboursement de son prêt. Or, la présente transaction sera inévitablement citée comme précédent contre le Pacifique américain.

On voit que si le parlement a traité avec une grande libéralité et extrême confiance la Compagnie du Pacifique, celle-ci a su s'en montrer digne jusqu'à présent.

LE GRAND NORD

La Minerve publie un article très vigoureux à l'appui de l'aide que demande la compagnie qui se propose de construire un chemin de fer depuis Saint-Jérôme jusqu'à Notre-Dame du Désert. Nous endossons avec plaisir ses observations, car nous ne connaissons guère d'entreprise plus importante pour la colonisation.

Nous citons : "On sait qu'il a été accordé \$3,200 par mille à cette ligne. Mais comme les premiers trente milles offrent les plus grandes difficultés physiques, puisqu'ils comprennent le passage des Laurentides, on conçoit que c'est surtout au début de ses travaux que la compagnie a besoin d'assistance. Puisqu'il ne faut pas songer dans le moment à une augmentation de subsides, la compagnie demande qu'on le replie de façon à recevoir \$6,000 par mille pour cette section de trente mille.

"C'est une demande tout à fait raisonnable et qui ne peut manquer de s'imposer à l'attention des autorités. C'est ce que l'on a fait, l'an dernier, pour le chemin de la Gatineau, et c'est ce qui va permettre à cette entreprise, qui a aussi une grande importance, d'être commencée sans délai.

"D'un autre côté, le gouvernement local va être appelé à continuer le subsides de \$4,000 par mille jusqu'à Sainte Agathe. Il ne pourrait donner une meilleure preuve qu'il s'intéresse sérieusement à la colonisation.

"Malgré cette double subvention, il est probable que la compagnie devra bâtir un chemin à voie étroite, les difficultés physiques à surmonter devant causer une dépense trop élevée pour une voie large, étant données les ressources dont l'on dispose."

LE SOCIALISME AUX ETATS

On disait beaucoup de mal des socialistes d'Europe : ceux de la République Américaine ne sont pas meilleurs enfants, et le spectacle que vient de nous donner Chicago et Milwaukee est indigne d'un peuple civilisé, honteux pour un pays.

M. Powderley a beau désavouer les actes de violence, l'effusion de sang, auxquels donne lieu sa puissante organisation des Chevaliers du Travail, la masse des citoyens ne le regardera pas comme un bienfaiteur de la société. On connaît l'arbre aux fruits qui produit la stagnation des affaires, les pillages, les meurtres, en presque toutes les parties des Etats-Unis.

La tranquillité dans l'ordre est trop désirable et trop appréciée en général, pour que les fauteurs de désordre obtiennent des sympathies durables.

Cette action déplorable des ouvriers contre les capitalistes aux Etats-Unis, demandait une réaction : la voici qui s'opère. Le capital s'organise et se protège de toutes parts contre ces ouvriers grévistes qui, dans leur imprudente folie, auraient bientôt défait l'ordre social. Il est aisé de prévoir de quel côté sera la victoire. Déjà la grève du Missouri Pacifique a été domptée, laissant après elle quatre mille ouvriers sans argent et sans travail. Et si les socialistes de Chicago et de Milwaukee croient avoir raison des autorités gardiennes de la paix, ils ont oublié la manière énergique dont les émeutes ont été réprimées, en toute occasion, sur cette terre de liberté. En 1863, la répression d'une émeute à New-York coûta plus de mille morts et blessés : on s'y battit trois jours. Au besoin, l'autorité montrerait aujourd'hui la même fermeté.

PAPIER DU PARLEMENT.

Le contrat pour la fourniture du papier du Parlement a été continué à M. Barber.

Ce contrat qui a été adjugé, ce matin, à la séance du comité des impressions, représente une somme considérable. Il y avait plusieurs soumissions, parmi lesquelles la compagnie Rolland qui a déjà su se faire une place au premier rang parmi les fabriques de papier.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 13 Mai.)

La séance est ouverte à trois heures.

L'honorable M. CARLING, en réponse à M. Scott, dit que le gouvernement a l'intention de faire le recensement de Manitoba.

L'honorable M. BOWELL en réponse à sir Richard Cartwright dit que la valeur des exportations du Canada durant les neuf mois échus le 31 mars 1885 a été de \$50,782,676 et pour les neuf derniers mois échus le 31 mars 1886 a été \$57,088,674. La valeur des marchandises importées pour consommation, la Colombie Anglaise non comprise, durant les neuf mois échus le 31 mars 1885 a été de \$73,065,235 et pour la période correspondante (31 mars 1886) a été de \$72,850,598.

L'honorable M. THOMPSON, en réponse à M. Kirk dit qu'un contrat a été passé avec la compagnie du chemin de fer Intercolonial pour la construction d'une ligne courte de Montréal (via Fredericton) à Salisbury.

L'honorable M. CHAPLEAU propose la troisième lecture du bill pour amender l'Acte concernant l'immigration chinoise.

L'honorable M. MITCHELL propose un amendement de réduire le crédit demandé pour le salaire de l'interprète chinois de \$3,000 à \$1,000.

L'honorable M. CHAPLEAU dit que ceci n'était pas législation nouvelle puisque ce même projet avait été voté l'an dernier. D'après les renseignements que le gouvernement a eus, on ne peut compter sur les services d'un interprète compétent à moins de la somme demandée, et s'il est possible d'en engager un à moins on le fera.

M. DAVIES pense que l'expérience qu'on a eue l'année dernière de l'opération de la loi justifie la chambre de croire qu'on peut s'assurer les services d'un interprète compétent à moins de cette somme.

L'honorable M. BOWELL dit que l'expérience du gouvernement était exactement le contraire. L'an dernier il a été extrêmement difficile de trouver un interprète compétent à moins d'un salaire élevé.

L'amendement est rejeté.

Pour : 60 ; contre 114.

M. SHAKESPEARE propose un amendement retranchant la disposition autorisant des certificats de retour aux Chinois qui laissent le pays.

L'honorable M. CHAPLEAU dit que cet amendement constitue une injustice envers un grand nombre de marchands chinois.

L'amendement est rejeté et le bill est lu une troisième fois.

L'honorable M. THOMPSON propose la seconde lecture du bill concernant l'intérêt dans la Colombie Anglaise.

Après discussion les clauses fixant l'intérêt sont amendées de manière à être "six pour cent."

Le bill du gouvernement, concernant certaines constructions sur les rivières navigables est lu une seconde fois.

Sir John Macdonald propose que la chambre se forme en comité sur le bill de franchise du Nord-Ouest.

A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

La discussion sur le bill de franchise est reprise.

Sur la proposition que la chambre se forme en comité des subsides, M. MITCHELL désire appeler l'attention du gouvernement sur la saisie d'un vaisseau américain pour infraction aux lois des pêcheries et s'étend longuement sur ce sujet.

M. LAURIER prend la parole et dit que maintenant que la rébellion du Nord-Ouest était éteinte il est temps de s'occuper de la question d'amnistie et du pardon en faveur de tous ceux qui ont pris part à cette rébellion.

Le gouvernement s'est déjà tacitement engagé dans ce sens, et plus d'une fois, entre autres, par proclamation du lieutenant-gouverneur Dewdney, a donné l'espoir d'une amnistie complète aux fauteurs de cette rébellion.

Sir John Macdonald apprécie les motifs de l'honorable M. Laurier. Il est convaincu qu'il n'a pas l'intention de profiter de cette circonstance pour faire du capital politique. Il a plaidé la cause des malheureux qui ont pris part à cette rébellion, mais je puis l'assurer qu'il n'a rien suggéré, rien avancé auquel le gouvernement n'ait pas pensé avant lui. Nous savons tous que ces sauvages ont été poussés à la révolte et induits en erreur, et le gouvernement est prêt à adopter envers eux une politique à larges vues et désire que tout soit oublié.

Après un long débat, la Chambre s'ajourne.

En goguette

Un homme du nom de George Lang, a été arrêté par le détective Montgomery hier matin, sur accusation de vol sur la personne d'un employé sur la voie du Pacifique Canadien, d'une somme de \$230 et d'une montre. Le nom de l'ouvrier qui a été dépossédé est Michel Connolly. Ce dernier n'était à Ottawa que depuis lundi et avait sur lui toutes ses économies de l'hiver. S'étant éteint et endormi près d'une pile de planches, lundi soir, il ne fut pas peu surpris en s'éveillant mardi matin, de constater la disparition de son argent. Il a reconnu Lang comme l'un de ceux avec qui il avait passé la soirée de lundi ; de là l'arrestation.

Ouvrez l'œil !

REGARDEZ CE QUE FAIT
CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-trois pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Fiat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement.

Les personnes qui prêtent dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accorder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES

COMBINÉES

PLUME, MATELAS

LITS A RESSORTS,

MIROIRS, POELES,

IMAGES ENCADREES,

HORLOGES, VAISSELLE,

VOITURES D'ENFANTS,

LAMPES, VERRERIE,

FERBLANTERIE,

BATTERIE DE CUISINE,

COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

TAPIS

Nos importations de printemps sont arrivées.

Dessins les plus nouveaux en

BRUXELLES,

TAPISSERIES,

Tout laine

UNION, FICELLE.

Le plus grand assortiment

dans Ottawa,

Voyez nos prix avant d'acheter ailleurs et vous saurez de l'argent.

—AUSSI—

200 douzaines de

Rideaux en point

Très nouveaux.

Un grand lot de Marchandises mouillées venant de Montréal. A Sacrifice.

BRYSON,

GRAHAM

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

"Le meilleur est le meilleur Marché."

EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ
Pittaway & Jarvis

PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES

Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

CARTES D'AFFAIRES

ON DEMANDE
500 CUISSES

DE
Grenouilles !

Au Restaurant Spencer,
No. 13 rue Elgin.

14 mai 1886—6in.

Mlle. O. BERTRAND,

MOUSTE.

Partira le 1er de Mai de la rue Clarence pour aller demeurer au coin des rues Water et Dalhousie. Elle invite ses nombreuses pratiques de venir l'encourager comme par le passé.

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

—DE—
"MIKADO"

—DE—
Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

CHARBON

DE TOUTES SORTES,

Bois de Chauffage,

Bardeaux,

Lattes,

Tuyaux de gros

pour egouts,

Etc., Etc.

Il nous reste encore

quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine.

Chevrier Freres,

544, RUE SUSSEX.